

LE PÉRIL DE L'IMMIGRATION

De nombreux témoignages prouvent que le *Devoir* a été bien inspiré en inaugurant ses enquêtes par l'étude consciencieuse que M. Georges Pelletier a faite du fonctionnement des lois qui régissent l'immigration.

De toutes les questions sociales qui se posent au Canada, il n'en est pas de plus urgente et de plus complexe que celui de l'assimilation des masses étrangères qui envahissent le pays.

Le facteur essentiel de tous les problèmes sociaux, c'est l'homme. Tant vaut l'homme, tant valent les lois, les moeurs, la constitution. L'assiette économique, l'organisme social, la nationalité même du Canada seront ce que le peuple canadien de demain voudra qu'ils soient.

Tandis qu'une fraction considérable de la majorité anglo-canadienne s'applique, avec un acharnement aussi bête qu'inique, à empêcher les Canadiens-français d'apporter leur concours à l'oeuvre de construction nationale, les hordes étrangères ne tarderont pas à le dénationaliser. Du train où vont les choses, le jour n'est pas éloigné où le Canada ne sera ni anglais, ni français, ni même britannique.

Que cette masse hétérogène, composée des éléments ethniques les moins propres à se fusionner, adoptent l'anglais comme langue usuelle, c'est possible. Mais ils n'auront pas plus la mentalité anglaise que l'esprit français. Ils détruiront dans sa racine le plant encore délicat de la nationalité canadienne, issue de l'alliance des deux races, dont ils étoufferont en même temps les traditions les plus nobles.

• • •

Il y a une quinzaine d'années, un homme d'Etat américain me disait ceci : "C'est un bonheur pour le Canada qu'il ait grandi moins rapidement que les Etats-Unis. Vous avez l'énorme avantage de pouvoir profiter de notre expérience. Suivez nos bons exemples ; évitez nos erreurs. De toutes les fautes que nous avons commises, la plus grave, ne l'oubliez pas, celle dont les conséquences sont les plus irréparables, c'est d'avoir laissé envahir notre pays par un nombre trop considérable d'immigrants. Veillez soigneusement à ce danger."

Or cette faute, cette erreur, ce crime de lèse nationalité, nos gouvernants ne se sont pas contentés de s'y laisser entraîner à l'aveugle, comme nos voisins : ils l'ont commis et pratiqué systématiquement ; ils l'ont organisé légalement ; ils ont corrompu la conscience nationale au point qu'ils se font un titre à la reconnaissance populaire de la croissance de ce péril formidable.

Ainsi que M. Pelletier l'a démontré, le péril est plus grave au Canada qu'il ne l'a jamais été aux Etats-Unis. Nous recevons une plus forte proportion d'éléments étrangers que la république américaine n'en a jamais accueillie. Grâce à la négligence criminelle et souvent à la complaisance des autorités canadiennes, nous laissons entrer en foule des êtres tarés au moral et au physique, à qui les portes du pays voisin restent fermées. Cette facilité, coïncidant avec l'adoption de mesures de plus en plus restrictives aux Etats-Unis, tend à nous attirer plus que jamais les pires éléments migratoires. Enfin, la concentration de la majeure partie de ces immigrants dans les provinces de l'ouest, aggrave rapidement les causes de dissension, déjà trop marquées, entre les deux grandes divisions territoriales du Canada.

• • •

Ce péril, ce n'est pas d'aujourd'hui ni d'hier que nous le dénonçons au peuple canadien. Dès 1906, nous l'avons signalé, à la Chambre des Communes, Lavergne et moi. Nous avons réclamé l'abolition totale du système abominable des primes à l'immigrant et l'adoption de mesures préventives contre la mauvaise immigration.

Au cours des articles que le *Devoir* a publiés, à la suite du voyage que j'ai fait dans l'Ouest, en juin dernier, je me suis appliqué principalement à démontrer en quoi l'invasion étrangère menace l'unité nationale de la Confédération.

Dans son enquête, M. Pelletier s'est préoccupé avant tout de la valeur morale et physique des immigrants. Il a observé sur place, consciencieusement et sans parti pris, de quelle manière s'appliquent les lois fort imparfaites qui sont censées protéger le pays contre l'introduction d'éléments indésirables.

Tout homme de bonne foi admettra que ses conclusions d'ensemble s'imposent à l'attention immédiate du gouvernement et du parlement. Il faut une enquête sérieuse et complète, et l'adoption de réformes radicales dans la loi et dans son fonctionnement.

Le travail si fouillé de mon excellent collaborateur me confirme dans l'opinion que j'exprimais, ici même, le 29 juillet, et que j'offre de nouveau aux lecteurs du *Devoir*, comme conclusion générale de l'étude de M. Pelletier :

"La seule méthode efficace [d'enrayer le mal] serait de faire exactement le contraire de ce qui s'est fait jusqu'ici ; qu'on cesse d'encourager l'immigration, sauf le rapatriement des Canadiens ; qu'on donne aux agents du ministère de l'Intérieur, en Europe, une direction absolument contraire à celle qu'ils ont reçue jusqu'ici : enrayer l'immigration au lieu de la stimuler ; qu'on élimine les immigrants "non désirables" au point de départ et non à l'arrivée ; qu'on surveille étroitement l'embauchage des ouvriers et des terrassiers par les compagnies de chemins de fer ; qu'on ne laisse pénétrer, autant que possible, que les immigrants vraiment "désirables" des Iles britanniques et des pays de langue française ; et par-dessus tout, qu'on encourage la colonisation par les nationaux de préférence à celle des étrangers, anglais ou autres."

Et j'ajoute : aucune réforme ne sera efficace tant qu'on n'aura pas extirpé de cette branche si importante de l'administration le venin du favoritisme, le patronage, qui empoisonne tout l'organisme de l'Etat.

Henri BOURASSA.